

Inscriptions
Soccer extérieur interscolaire 2022-2023



Automne 2022

Déroulement de la période d'inscriptions : 6 au 9 septembre 2022

Fonctionnement :

On se procure une feuille d'inscription au bureau de Mme Alice Côté, on prend connaissance de ce que l'activité implique, on remplit la feuille, on la fait signer par nos parents, on y joint le paiement et on remet le tout à Mme Alice Côté.

Où se procurer une feuille d'inscription :

Au bureau des techniciennes en loisirs ou sur **le site internet de l'école, esdp.ca sous l'onglet Sports et loisirs.**

Où remettre l'inscription :

Au bureau des techniciennes en loisirs.

Coût :

Le coût de l'activité est inscrit sur la feuille d'inscription et celui-ci n'est aucunement remboursable.

Mode de paiement :

- Chèque au nom de la Commission scolaire de Charlevoix avec le numéro de fiche de l'élève spécifié en bas à gauche du chèque. On remet le chèque avec la feuille d'inscription.
- Possibilité de payer en plus d'un versement et de faire des chèques postdatés (max.: 13 janvier 2022)

Date limite pour la remise de la feuille d'inscription et le paiement :

Pour que l'inscription soit considérée, nous devons recevoir la feuille d'inscription signée par les parents et le paiement **avant 15h00 le vendredi 9 septembre.**

Pour plus d'infos, communiquez avec Mme Alice Côté, technicienne en loisirs à l'École secondaire du Plateau, tél. : 665-3791 poste # 3142.

École secondaire du Plateau

INSCRIPTION ET AUTORISATION DES PARENTS POUR PARTICIPATION D'UN ÉLÈVE À UNE ACTIVITÉ SCOLAIRE, PARASCOLAIRE OU À UN VOYAGE

ACTIVITÉ : Soccer extérieur interscolaire masculin benjamin, cadet ou juvénile
Équipe de minimum 16 joueurs sinon annulation de l'équipe

DESCRIPTION :

- Saison de 3 tournois + championnats régionaux si qualifié
- 1 pratique/semaine les mardi après les classes 16h15 à 18h
- L'école fournit un chandail et des shorts pour les activités
- Le transport lors des activités à l'extérieur sera la responsabilité des parents
- **Calendrier des évènements :**

Benjamin : 18 septembre, 25 septembre, 2 octobre, 16 octobre (championnats régionaux)

Cadet/juvenile : 17 septembre, 24 septembre, 1^{er} octobre, 15 octobre (championnats régionaux)

Coût par élève pour l'activité: 120,00 \$

P.S. : Ce prix n'inclut pas les frais de nourriture lors des activités qui auront lieu à l'extérieur. Si l'activité a lieu, **Il n'est aucunement remboursable.**

Fonctionnement :

On remet la feuille d'inscription avec le paiement au bureau de Mme Alice Côté avant le 9 septembre 15h00. Si Mme Alice est absente, on remet le tout au secrétariat général. Pour que l'enfant puisse prendre part aux activités, nous devons avoir reçu la feuille d'inscription signée des parents et le paiement à la date mentionnée.

Règle comportementale :

Pour l'année scolaire 2022-2023, tout élève qui recevra une mesure disciplinaire en lien avec la consommation d'alcool ou de drogue sera automatiquement expulsé de l'activité sportive interscolaire qu'il pratique et aucun remboursement ne sera applicable.

Autorisation parentale :

Par la présente, nous déclarons avoir pris connaissance du projet d'activité décrit ci - haut. Nous acceptons que notre enfant participe à l'activité et acceptons le type d'encadrement offert par les organisateurs.

Date de naissance de l'élève : _____(JJ/MM/AAAA)

Signature d'un parent

Nom de l'élève